



Audition de l'AFP (Bruno CARAGUEL)  
par le Groupe de travail sur le pastoralisme,  
présidé par Madame Patricia Morhet-Richaud, le 26 mars 2019

Documents supports de présentation des enjeux et des argumentaires

Domaine	Enjeux	Contexte	Objectifs opérationnels	Propositions / perspectives
Connaissance ; statistiques	<b>Disposer de connaissances chiffrées</b> à jour et renouvelées, normées ; de bases de données communes et accessibles aux publics, permettant de caractériser et mettre en avant les spécificités pastorales	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Les surfaces pastorales représentent des surfaces et enjeux considérables, multiples</b>, qui dépassent les seuls regards agronomiques, et pour lesquels une véritable politique d'aménagement du territoire est nécessaire.</li> <li>● Des enquêtes pastorales ont été réalisées de manières régulières, avec des pas de temps de 10-15 ans.</li> <li>● <b>Elles permettent d'asseoir les politiques publiques</b> et leurs applications sur des bases tangibles et révisées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Mieux connaître et caractériser les espaces pastoraux par des enquêtes pastorales régulières et la mise en place de systèmes contributifs de mises à jour.</li> <li>● Définir plus explicitement les zones pastorales et leurs spécificités</li> <li>● Mettre en place et maintenir des outils collaboratifs cartographiques dont les données sont agrégables à l'échelle nationale voir UE.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Faciliter la mise en place des enquêtes</b> (moyens financiers, suivis scientifiques, mises en ligne des données), sur des échelles massives et agréables.</li> <li>● <b>Sortir des seules zones de montagne</b> et s'intéresser aux zones pastorales</li> <li>● <b>Organiser et animer la mise à jour régulière</b> de ces données et leur recueil</li> </ul>
Concertation nationale	<b>Organiser / relancer un espace de travail et de concertation national</b> centré sur le	Les espaces pastoraux représentent de 15 à 80% des territoires de montagne, des parts importantes de surfaces de landes et bois, parcours et des bords de fleuve et des portions d'estuaires (landes atlantiques, littoraux...).	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Se doter d'un groupe de travail de portée nationale</b> et reconnu, avec des participants variés et représentatifs des activités et des territoires.</li> <li>● <b>Sa mission serait de donner des cadres nationaux</b> aux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Relancer un groupe National pastoralisme avec des compétences plurielles et lui donner un cadre reconnu par la loi, des capacités d'animation ou de co-animation</b></li> <li>● <b>Lui donner un lien avec des élus</b></li> </ul>

	<p>pastoralisme et les espaces pastoraux</p>	<p><b>Les enjeux y sont nombreux, complexes et imbriqués.</b>  En revanche, il n'y a plus d'espaces de débat nationaux qui permettent de mettre en avant leurs enjeux, de penser les actions, ou ils le sont pas des entrées très thématiques, qui ne favorisent pas la transversalité (groupe Nal loup, Grpe Technique Nal Agrifaune ...)  <b>Cet espace, à dissocier des groupes « montagne », doit comporter un tour de table le plus vaste possible en lien avec les espaces pastoraux, les territoires qui les portent, les autres activités.</b></p>	<p>priorisations et interventions, de faire naître une ingénierie collective mêlant plusieurs approches</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Ce groupe National permettrait également de favoriser la reconnaissance du pastoralisme, d'encourager dimension productive du pastoralisme</b></li> </ul>	<p><b>de portée nationale</b></p>
<p>Reconnaissance des activités agro-pastorales</p>	<p><b>Afficher, affirmer les valeurs de l'élevage agro-pastoral</b> en regard de l'élevage industriel</p>	<p><b>Dans un contexte sociétal de rejet de l'élevage, restituer ce mode de production en insistant sur les valeurs qui l'opposent à l'élevage industriel.</b></p> <p><b>De plus, le mode pastoral relève d'un mode d'élevage majoritairement paysan, essentiel à l'activité agricole et à l'univers rural, essentiel à la compensation écologique et à la protection des terres agricoles, à la défense de la forêt contre l'incendie (DFCI)...</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Sortir du rejet « générique » de l'élevage</li> <li>● Apporter des clefs de lecture plus détaillées de l'élevage, sortir des invectives sectaires et partiales de l'élevage (<i>asservissement, maltraitance aux animaux, cf. L214...</i>).</li> <li>● Dissocier les pratiques agro-pastorales des autres modes d'élevage.</li> <li>● Travailler sur la qualité de ces élevages, pour qu'ils ne puissent pas être critiquables sur ces angles d'attaques</li> <li>● <b>Rapprocher éleveurs-consommateurs pour :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Avoir une stratégie de</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Solliciter l'émergence et la formulation des valeurs de l'élevage agro-pastoral,</li> <li>● Intégrer ces apports dans des bilans énergétiques, économiques, de prise en considération d'enjeux sociaux et environnementaux.</li> <li>● <b>Sortir des seules lectures à charge contre l'élevage</b></li> <li>● <b>Faciliter les éléments de communication, faciliter les accès aux financements adaptés</b></li> <li>● <b>Maintenir / développer des actions d'accompagnement des éleveurs et des consommateurs, des initiatives de communication et de débats-rencontres</b></li> </ul>

			<p>communication et d'échanges, visant à la co-responsabilisation éleveurs et consommateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Mettre en avant des productions agropastorales et soutenir et les reconnaître (GIEE, marques qualité territoriales ou autres)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Garantir l'image du pastoral, qu'elle ne soit pas associée à des produits issus de l'industrie</li> </ul>
<p>Changements climatiques</p>	<p><b>Le changement climatique a des impacts significatifs</b> sur les pratiques et gestions pastorales. Dans le même temps, <b>les systèmes pastoraux sont aussi en capacité de se repositionner sous ses effets</b></p>	<p>Les évolutions climatiques enregistrées ces dernières décennies ont des impacts négatifs et significatifs sur les activités pastorales <b>en réduisant les ressources fourragères disponibles, en rendant les résultats zootechniques aléatoires et imprévisibles, en réduisant voire en faisant disparaître les disponibilités en eau potable pour les bergers et en eau d'abreuvement pour les troupeaux.</b></p> <p>A l'inverse, <b>même s'ils restent vulnérables, les systèmes agro-pastoraux sont basés sur des ressources naturelles plus stables aux aléas climatiques, ils en capacité d'aller chercher des ressources rarement exploitées. Des programmes scientifiques engageant chercheurs, éleveurs, bergers, et territoires sont en cours</b> et permettent dans un premier temps de quantifier le</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Poursuivre les programmes de recherche-action</b> et leur permettre de communiquer et de s'enrichir, diffuser les résultats</li> <li>● <b>Renforcer / garantir les capacités en eau</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>o potable pour les humains, chiens et animaux de bât,</li> <li>o d'abreuvement des troupeaux, y compris en espace naturel protégé</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Faciliter l'accès aux financements à ces programmes de recherche action et permettre leurs interrelations, organiser des espaces de travail et de restitution pour les éleveurs, bergers, techniciens</li> <li>● Permettre la mise en œuvre de systèmes de collecte/stockages/distribution adaptés aux contextes locaux et aux besoins, repenser les infrastructures habituelles et les adapter</li> <li>● <b>Permettre la mise en œuvre d'équipements eau potable et d'abreuvement adaptés</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>o dans les espaces naturels protégés (ne pas demander aux activités pastorales de se passer d'eau, Cf. Annexe 1 ci-après, Compte rendu du comité scientifique du PN du Mercantour du 15/02/2019, mais plutôt chercher des solutions intégrées)</li> <li>o <b>Assouplir la loi sur l'eau</b> – ou</li> </ul> </li> </ul>

		phénomène et de mettre en avant les repositionnements opérés par les éleveurs et leurs salariés.		sa lecture- afin de permettre des prélèvement d'abreuvement
Loi pastorale	Reconnaissance juridique / législative des activités pastorales  Protection des espaces pastoraux	<p>La loi pastorale de 1972 est la seule de ce type en UE, et en ce sens, elle est une réelle avancée dans la reconnaissance de la spécificité des activités et espaces pastoraux. Abrogée, ses éléments sont repris dans la LDTR 2005 et code rural. Elle intègre le multiusage et les notions d'économies imbriquées de montagne.</p> <p>Les outils qu'elle propose (Grpts Pastoraux, Associations Foncières pastorales, Conventions pluriannuelles de pâturage) sont de véritables leviers pour la mise en valeur des espaces pastoraux, de leurs ressources et de sécurisation des pratiques pastorales (statut agréé, dispositions sanitaires, capacités économique et agro-environnementale...)</p> <p><b>Ces collectifs (AFP, GP) ne sont des dispositifs réglementés</b> qui s'appuient sur des réalités opérationnelles : Les éleveurs ont besoin de se mettre à plusieurs pour constituer des troupeaux cohérents en regard des très importantes ressources disponibles sur une très courte période et des besoins</p>	<p><b>Associations foncières pastorales</b>  <b>●Faire évoluer des éléments législatifs pour :</b>  <b>○Valoriser les atouts des outils de la loi pastorale <u>au delà des zones de montagne.</u></b>  ○Ajuster les dispositions permises par les AFP, mieux intégrer les AFP libres</p> <p>●Renforcer le socle juridique de reconnaissance des modes de propriété commune (indivis par ex) et droits d'usage  ●Proposer des dispositifs visant à la protection des fonciers pastoraux et leurs fonctionnalités (dont connexions entre pâturages sur la base des trames vertes et bleues)</p>	<p>●Faciliter la création d'AFP hors zone de montagne  ●Rajouter les enjeux environnementaux auxquelles les structures pastorales collectives contribuent (prévention incendies, maintien de mosaïque paysagère riche en biodiversité, cadre de vie, lutte contre les risques climatiques, ...) et les enjeux sociaux qui en découlent (médiation sociale, transversalité, responsabilité collective, commun ...)  ●Créer un article spécifique sur les associations foncières pastorales LIBRE, reconnaître leur intérêt, valider le principe d'un périmètre d'adhésion, introduire la notion de nul ne dit rien consent sur des surfaces en défaut d'entretien au nom de l'intérêt général et ainsi limiter la mise en œuvre de procédures administratives très lourde et sujet à créer du conflit. (article 7)  ●Trouver des dispositifs d'accompagnements financiers adaptés aux richesses des communes pour assumer les coûts d'enquête publique  ●Intégrer les éléments prospectifs dans le groupe de travail Nal sur le Pastoralisme</p>

		<p>d'entraides. De la même manière, le foncier morcelé (par les successions) amène à une démarche commune pour l'aménager et le louer (pour conserver une capacité opérationnelle)</p> <p><b>Compléter les dispositions de cette loi pastorale :</b></p> <p><b>Des systèmes, basés sur la propriété commune et le droit d'usage</b>, sont à mieux connaître, car ils sont liés à des équilibres historiques environnement /ressources / activités</p>	<p><b>Groupements pastoraux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Conserver un regard et des outils qui soient cohérents : Ce ne sont pas des exploitations en tant que tel, reconnaître les spécificités de ces collectifs</li> <li>● Sortir des zones de montagne</li> <li>● Conserver le sens des collectifs dans les mises en œuvre des politiques publiques</li> <li>● Favoriser des liens d'intérêt général entre les propriétaires (AFP), les éleveurs (GP) et les collectivités locales pour converger vers des résultats significatifs en termes de valeur ajoutée conjointe (économique, environnementale et sociale)</li> <li>● Favoriser la reconnaissance des externalités positives des systèmes pastoraux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Faciliter la reconnaissance des GP hors zone montagne, les insérer davantage dans les tissus socio économiques locaux</li> <li>● Mobiliser des ingénieries filières et territoriales afin de mettre en avant les externalités positives, réduire les négatives. Chercher aussi le soutien des collectivités territoriales en la matière</li> </ul>
Prédation	<b>Protéger les systèmes pastoraux contre les grands prédateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Les prédateurs du loup (et de l'ours, du lynx) engendrent de profonds désordres dans les mises en œuvre pastorales, en contradiction totale avec les principaux enjeux environnementaux, zootecniques, économiques...</b> Ils peuvent engager des impossibilités pastorales, ou de sérieuses réductions de chargements. Ces abandons totaux ou partiels peuvent mettre en péril les équilibres agro-pastoraux, les capacités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Reconnaître cette pénibilité au travail</b> dans des formes qui restent à convenir</li> <li>● <b>Intégrer ces analyses de la pénibilité dans les éléments de communication sur la présence du loup</b></li> <li>● <b>Chercher des modes d'intervention, en faveur du pastoralisme et dans l'objectif d'éloigner durablement les prédateurs des activités humaines, innover en ce sens, même en zone cœur de parc ou de Réserve</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Donner des limites aux prédateurs par la crainte des hommes.</b> Les ours et loups attaquent actuellement les troupeaux sans appréhension.</li> <li>● <b>Développer efficacement des outils de régulation des populations de loup en particulier</b></li> <li>● Introduire la notion de <b>risque psychosociologique</b> au travail en lien avec les MSA et leurs partenaires, la traiter comme telle et l'introduire dans les enjeux de régulation des prédateurs et/ou</li> </ul>

		<p><b>agronomiques des écosystèmes pastoraux.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Les prédatons engendrent d'importants stress au travail et dans les vies privées des éleveurs, bergers, et de leurs familles,</b> (mais également et dans une autre mesure des techniciens impliqués)</li> <li>● <b>Les prédatons engendrent des écarts entre le travail prescrit et le travail réalisé,</b> avec des pertes de sens, une complexification multiple des relations employeurs salariés</li> <li>● <b><u>La relation sociale, la position sociétale sur la question des prédateurs est toujours au détriment des éleveurs. De la même manière, le jugement social hâtif est toujours à la charge des éleveurs. Les prédateurs exacerbent les tensions latentes.</u></b></li> </ul>		<p>des prédatons</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Créer des soutiens financiers ciblés sur l'emploi dans le cadre de projet collectif territorial</b> bien en amont des attaques pour favoriser des échanges constructifs et mettre en place des dispositifs de régulation efficace et collaboratif avec l'Etat</li> <li>● <b>La relation sociale avec les prédateurs est à réécrire, avec une nouvelle forme de « contrat social » entre sauvage et domestique.</b></li> </ul>
Soutien par la PAC	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Reconnaître toutes les ressources pastorales</b> comme des ressources alimentaires pour les troupeaux (éligibilité aux aides)</li> <li>● <b>Reconnaître la</b></li> </ul>	<p>Les surfaces pastorales sont très diversifiées, par leurs végétations, saisons d'utilisation et modes de mise en valeur.</p> <p>Ces mêmes surfaces rendent des services divers à l'élevage, aux écosystèmes et aux usagers, globalement rémunérés mais sur lesquels il conviendrait d'affiner les modes d'intervention financière, en les considérant dans leur globalité</p>	<p>Pour un soutien public efficace, il conviendrait de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Prendre en compte les spécificités de l'activité pastorale qui recouvrent des situations variées :</b> pâturage sur des espaces gérés collectivement, pâturage à l'échelle d'une exploitation sur des espaces gérés individuellement</li> <li>● <b>Prévenir le fait que des surfaces pastorales primées ne servent pas d'outils de spéculation</b> sur les</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Eligibilité</b> de toutes les surfaces de parcours avec usage pastoral, y compris celles où la ressource herbacée n'est pas prédominante voire inexistante (châtaigneraie, chênaie...).</li> <li>● <b>Sortir des travers des DPB</b> et surfaces additionnelles : <b>Attribuer les DPB directement aux gestionnaires collectifs.</b> (<i>L'éleveur</i></li> </ul>

	<p><b>multifonctionnalité</b> des espaces pastoraux et leurs richesses patrimoniales</p>	<p>(production agricole, paysagère, écologique...)</p> <p>La PAC, aussi dans sa dernière version, a apporté un certain nombre d'éléments intéressants mais dont les mises en œuvre administratives ont été contre-productives en regard des enjeux de départ/les attendus (en particulier l'accaparement des territoires pastoraux par quelques éleveurs, sans partage avec de nouveaux transhumants.) <b>En particulier dans cette dimension négative, la PAC actuelle a permis de développer des droits individuels sur ces surfaces collectives qu'il convient de corriger.</b></p>	<p>portefeuilles PAC d'éleveurs qui n'utilisent pas, ou que de manière opportuniste ces surfaces.</p> <p>● <b>Rendre de nouveau éligibles les gestionnaires d'estive</b> aux aides PAC qui retrouveront un levier de gestion optimale des surfaces confiées,</p> <p>D'autres perspectives stratégiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Préserver le lien entre production et valorisation des ressources spontanées</li> <li>● Mettre en œuvre des dispositifs financiers efficaces et durables qui développent le métier d'éleveur et une valorisation agro-écologique durable</li> </ul>	<p><i>active ses surfaces additionnelles DBP-ICHN s'il accède à la structure collective sinon ils sont à son remplaçant)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Garantir un usage pastoral en cohérence avec les ressources (chargement adapté)</li> </ul>
<p>Emploi, métiers</p>	<p><b>Reconnaissance des métiers de berger-ère et d'un cadre de travail adapté</b></p>	<p>800 contrats de travail à l'échelle des Alpes, certainement plus de 2000 en France.</p> <p><b>Les contrats de travail des bergers-ères ne sont pas adaptés à la réalité du travail (éloignement, isolement, horaires, astreinte, logement sur place en zone non accessible...)</b></p> <p>En effet, les actuels contrats de travail sont le fruit de la traduction des relations verbales intégrées dans des conventions collectives depuis les années 80.</p> <p><b>Le CDD est dominant, mais des analyses diverses et la</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Normaliser le métier de berger, en phase avec ses réalités, par un dispositif national</li> <li>● Reconnaître les particularités du travail saisonnier et faciliter son intégration territoriale ou filière (relations entre les groupes d'employeurs, aides chômage expérimentales entre les contrats, facilitation aux accès aux emplois, formations...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Reconnaissance des CDD et/ou des CDI pour les métiers de berger</b></li> <li>● <b>Permettre la relation à durée indéterminée quant elle est de règle, à savoir</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Permettre les CDI, autrement que par des accords d'entreprise, longs et dérogatoires</li> <li>○ Permettre un accès expérimental à des droits chômage, même sous des conditions particulières et dégressives, pour les fins de périodes travaillées pour les</li> </ul> </li> </ul>

		<p><b>jurisprudence montrent qu'ils sont requalifiés en relation à durée indéterminée, avec de lourdes pénalités (Cf. affaire DIDIER, 2016 Isère)</b></p> <p>Par ailleurs, les relations à durée indéterminées sont impossibles (pas de travail hivernal à proposer pour les GP) et le CDI impossible en agriculture (pas prévus dans les accords de branche).</p> <p>En ce sens, la très grande majorité des contrats de travail n'est pas conforme, et aucune solution n'existe.</p> <p>A cela s'ajoute la reconnaissance des temps travaillés : 1hre ¼ travaillé et par habitude payée 1 hre, alors que des conventions collectives ne reprennent plus ces termes depuis quelques années: Il en résulte un surcout du gardiennage, pas toujours intégré ni faisable.</p> <p><b>Enfin, les regards portés sur les activités pastorales (registres de présence et de tir de défense en cas de protection par exemple) font que le travail et son astreinte, jusque là perçus comme inhérents au métier, peuvent être mis en avant comme du travail dissimulé, pouvant être du ressort du pénal.</b></p>		<p>salariés en CDI</p> <p><b>A long terme et le plus probant : Envisager une convention collective nationale des bergers, reconnaissant les singularité de ce métier : les d'astreinte, le travail dominical, l'éloignement, la saisonnalité, le logement spécifique...</b></p>
Foncier	Protéger le	Les espaces pastoraux sont	• Chercher des solutions pour	Engager ce sujet dans un groupe



	<p><b>foncier de l'espace pastoral, encadrer son accès.</b></p>	<p><b>l'objet de vives convoitises</b>, par les capacités financières directes ou indirectes qu'ils permettent à court ou moyen terme.  <b>La spéculation foncière qui en découle est déstructurante</b> pour les activités pastorales, qui ont en général un poids économique relatif faible</p>	<p><b>lutter contre les achats de foncier importants</b> par des sociétés ou autres structures dans l'objectif d'interdire toutes activités (pastorale, forestière, chasse,...) laissant les pastoraux locaux (et leurs élus) sans solutions foncières et fourragères.  <i>(Cf. les « réserves de vie sauvage » de l'ASPAS et l'achat en cours à Léoncel dans la Drôme</i> <a href="#">Lien</a>)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Chercher à améliorer la sécurisation foncière des systèmes pastoraux.</b></li> </ul>	<p><b>National Pastoralisme</b></p>
<p><b>Accompagnement et ingénierie, financements publics</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Renforcer / Développer un accompagnement technico économique transversal et ordonné, dans certains cas territorialisé</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Les espaces pastoraux, de part leurs spécificités, demandent <b>des accompagnements adaptés qui mobilisent en synergie plusieurs cœurs de métier</b>, et qui ne doit pas être déconnecté des acteurs de terrain, qui sont à soutenir aussi financièrement</li> <li>● <b>Des dispositifs financiers d'intervention en ingénierie et investissement doivent être en cohérence et efficaces</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Développer un accompagnement technique spécifique et collaboratif entre différents experts et réseaux</b> (écologiques/pastoraux et forestiers, DFCI ...) et les gestionnaires, visant le développement de systèmes de production viables qui s'appuient sur la valorisation agro-écologique de ces milieux semi-naturels, (agricoles, collectivités ...)</li> <li>● Développer des plateformes de compétences pluridisciplinaires à une échelle locale pertinente</li> <li>● Conjuguer et articuler les outils financiers en faveur du pastoralisme, prédation, de la biodiversité et des risques ;</li> <li>● Développer les opportunités liées à la valorisation de la biomasse de ces milieux agropastoraux, à des fins de ventes locales et sous signe</li> </ul>	<p><b>Accompagnements</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Investir les espaces de concertation territorialisés, créer des espaces pluridisciplinaires</li> <li>● Soutenir avec des moyens adaptés et efficaces des moyens d'accompagnement</li> <li>● Proposer des formations adaptées à ces accompagnements,</li> </ul> <p><b>Financements publics structurants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Garantir les accès aux crédits publics dédiés au pastoral (ils sont accessibles, mais délais de paiement de plus de 3 ans dans certains cas) les accès aux crédits publics dédiés au pastoral (ils sont accessibles, mais délais de paiement de plus de 3 ans dans certains cas)</li> <li>● Investir les espaces de concertation territorialisés</li> </ul>

			de qualité	
Politiques territorialisées	<b>Promouvoir une mise en politique de la question pastorale aux échelles régionales et locales en privilégiant la subsidiarité</b>	La transversalité est en général bien assumée par les collectivités, qui ordonnent les priorités et la nature des interventions, donnent des cadres à l'intervention technique. Ainsi, les élus réinvestissent également ces sujets complexes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer des espaces de concertation locaux</li> <li>• Ordonner l'intervention technique, prioriser les interventions financières</li> <li>• Sortir de l'opposition entre gestion forestière / environnementale et gestion pastorale ; rechercher des complémentarités de gestion durable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser le portage de politiques territorialisées, avec des leviers financiers</li> <li>• Faire vivre des espaces de concertation territorialisés sur des stratégies pluriannuelles</li> </ul>